



MODALITÉS DE PAIEMENT

Plusieurs solutions possibles pour régler votre loyer :

Prélèvement automatique

- ▶ Si vous avez déjà opté pour ce mode de paiement, vous n'avez aucune démarche à engager. Votre nouvelle RUM (Référence Unique du Mandat) figure sur votre avis d'échéance.
- ▶ Si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique, rien de plus simple contactez-nous par mail à l'adresse suivante : contact@oh-monappartetudiant.fr

À savoir, si vous choisissez cette formule, vous ne recevrez plus d'avis d'échéance par voie postale, sauf dans les cas où les montants seront différents du mois précédent. Néanmoins, ils seront disponibles et consultables sur l'espace personnel du site : www.oh-monappartetudiant.fr.

Par internet

Rendez-vous sur votre espace personnel du site www.oh-monappartetudiant.fr, muni de votre carte bancaire.

Par chèque

Joignez votre chèque établi à l'ordre de l'Association pour le Logement des Jeunes en Occitanie au coupon avec le code barre se situant au bas de votre avis d'échéance et adressez-les par voie postale à l'adresse suivante :

Centre des paiements - 87077 Limoges Cedex 9

En espèces

Rendez-vous en bureau de poste muni du coupon avec le code barre situé au bas de votre avis d'échéance. Des frais d'un montant de 4 € seront à régler par vos soins pour cette transaction.